

Actualités de l'ORMR : consultation de l'ORMR sur la nouvelle Déclaration annuelle de renseignements, ressources relatives à la saison respiratoire, sondage auprès des abonnés au bulletin d'information de l'ORMR (23 novembre 2023)

Consultation ouverte : nouvelle Déclaration annuelle de renseignements

L'ORMR cherche à obtenir des rétroactions de la part des résidents, des titulaires de permis, des exploitants, des organismes de défense des droits des personnes âgées et des autres parties intéressées concernant une nouvelle approche de collecte de renseignements auprès des maisons de retraite agréées de l'Ontario. Cette approche, baptisée « Déclaration annuelle de renseignements » (DAR) et prévue pour début 2024, doit aider l'ORMR à mieux comprendre le secteur des maisons de retraite et à soutenir les activités de réglementation afin de protéger les résidents et de réduire le fardeau administratif des établissements.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la [section Consultations ouvertes](#) du site Web de l'ORMR.

Veillez vous reporter au [Dossier de consultation sur la Déclaration annuelle de renseignements](#) pour connaître les détails du processus, les questions auxquelles il est prévu que les maisons de retraite soient invitées à répondre début 2024 et les rétroactions sollicitées par l'ORMR. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires par écrit en envoyant un courriel à l'adresse consultations@rhra.ca au plus tard le 22 décembre 2023.

L'ORMR a tout prévu : ressources relatives à la COVID-19 et à la saison respiratoire

Alors que la saison respiratoire automnale/hivernale a commencé, l'ORMR souhaiterait rappeler aux titulaires de permis et aux exploitants l'existence de sa page contenant des [ressources relatives à la COVID-19](#).

Il aimerait également rappeler aux maisons de retraite la recommandation renforcée que le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) a formulée concernant le port du masque dans cette [note de service](#). Le MSAA **recommande vivement** au personnel, aux étudiants, aux bénévoles et aux visiteurs essentiels qui sont également des travailleurs de la santé de porter un masque dans les espaces intérieurs réservés aux résidents, c'est-à-dire de porter un masque dans les zones communes d'une maison de retraite, même lorsqu'ils ne procèdent à aucun soin direct, outre une évaluation des risques au point de prestation de soins. Cette recommandation du MSAA vient compléter les exigences actuelles en matière de port du masque présentées dans le document [Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité – Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario](#).

L'ORMR encourage l'ensemble des titulaires de permis et des exploitants à consulter ces ressources et ce document d'information pour s'assurer de suivre les pratiques et les procédures appropriées. La sécurité et la protection des résidents restent la priorité absolue.

Si vous avez des questions, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse RHInquiries@ontario.ca ou info@rhra.ca.

Sondage sur le bulletin d'information de l'ORMR : donnez-nous votre avis!

Le bulletin d'information Actualités de l'ORMR vise à fournir aux titulaires de permis, aux exploitants, aux membres du personnel et aux parties prenantes des articles et des renseignements utiles au bon fonctionnement des maisons de retraite ainsi qu'à la protection et au bien-être des résidents.

Qu'il s'agisse de ressources en matière de conformité, d'initiatives de l'ORMR à l'intention des titulaires de permis ou de directives gouvernementales importantes, nous souhaitons nous assurer que vous tirez bénéfice de notre bulletin d'information.

C'est pourquoi nous lançons un sondage pour savoir lesquelles de ses parties vous plaisent et recueillir tous vos commentaires concernant son contenu et sa forme.

Ce sondage est anonyme (votre nom et votre adresse électronique ne seront pas associés à vos réponses) et devrait vous prendre environ 5 minutes. Vous pouvez y répondre jusqu'au jeudi 28 décembre 2023.

Cliquez [ici](#) pour accéder à la version française et [là](#) pour accéder à la version anglaise.

Toutes les rétroactions sont les bienvenues. Nous les examinerons minutieusement dans le cadre de nos efforts visant à améliorer notre bulletin d'information.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à ce sondage!